

L'enseignement du français en Algérie : aperçu historique, état des lieux et perspectives

Bel Abbes NEDDAR

**Visiting Associate professor
(Kyoto University)**

Résumé

La langue française en Algérie, à l'instar de la France, vit une situation à la fois paradoxale et ambivalente. Jamais une langue n'a été tant aimée et tant détestée que l'est le français dans ce pays. Le présent article se fixe comme objectif d'exposer les raisons de cette ambivalence, examiner le statut actuel et voir les perspectives futures de cette langue dans un pays qui n'arrive toujours pas à se situer linguistiquement. La perspective historique nous servira comme base de référence et point de départ.

The French language, like France, is in an ambivalent and paradoxical situation in Algeria. Never a language has been so adored yet so hated as is French in this country. The aim of this article is to probe the reasons of this ambivalence, examine the current status and shed light on the future perspectives of the French language in a country that is still in search for a linguistic identity. This is carried out by adopting a historical perspective that will serve both as a reference and a starting point

Mots clés

Langue française, politique monolingviste, arabisation, réformes scolaires, Algérie

French language, monolingual policy, Arabisation, educational reforms, Algeria

1 Introduction

L'Algérie est un pays historiquement plurilingue. De son histoire, l'Algérie a vu déferler sur son sol une pléiade de langues. Ces langues acquises suite soit à des échanges commerciaux, soit à une expansion culturo-civilisationnelle ou à une conquête coloniale ont fini toutes par laisser des traces sur la langue devenue plus tard la langue majoritaire et identitaire des Algériens : l'arabe algérien (Maougal, 2001 : 37). Toutefois, cette langue reste une langue non savante, orale et à usage populaire. De ce fait, le rôle social que peut jouer cette langue ne peut être que restreint dans sa nature, confiné dans un usage de parlé informel quotidien, tout comme le tamazight qui reste jusqu'à ce jour une langue à tradition orale. L'Algérie avait besoin donc, dès son indépendance en 1962, d'une langue avec de longues traditions d'écrits.

Le français, après avoir durant toute l'ère coloniale bénéficié d'un statut de monopole/choix, s'est vu, sur décision politique nationaliste et arabophone, relégué à une position seconde, voire même, par un enthousiasme populiste et électoral, une position périphérique. Il faut dire que les dirigeants de l'époque ont associé, à tort et volontairement, cette langue à l'idéologie colonialiste.

« Les Enjeux en étaient idéologiques, mais aussi économiques : il s'agissait pour les arabisants de prendre les places occupées par les francisants, au besoin en créant chez eux une mauvaise conscience fondée sur le lien langue française/ France/ colonisateur »

(Grandguillaume, 2004 : 76)

Cette décision, loin de résoudre le problème linguistique du pays, n'a fait qu'aggraver la crise identitaire des Algériens. Pire, nous souffrons jusqu'à ce jour, au niveau éducatif, des retombées de cette décision arbitraire. Les linguistes vous diront qu'on n'impose pas une langue et qu'on en élimine une autre par simple décret, sans qu'il y ait de conséquences.

2 La question linguistique dans l'Algérie indépendante

Le 5 juillet 1962, l'Algérie accéda, dans un climat de guerre civile et de luttes féroces pour le pouvoir, officiellement à l'indépendance. La diversité linguistique dont jouissait le pays – de part son histoire – allait être remise en question par le pouvoir en place. La conviction politique était, dès lors, que l'État unifié ne pouvait être construite qu'avec une religion unique, une langue unique et un parti politique unique.¹

C'est à partir de 1963 que le pouvoir en place afficha réellement sa tendance monolingue arabophone lui permettant, *in fine*, de faire de l'arabe classique un instrument de ses institutions publiques et un medium par lequel passerait désormais la communication entre l'État et ses citoyens. Dans cette optique, une politique d'arabisation jugée prématurée et dont l'étendue n'a jamais fait l'unanimité, quoique stimulée, certes, par le sentiment douloureux de la dépersonnalisation laissée par la conquête française. Elle est, pour beaucoup, une orientation dictée davantage par des considérations arabo-nationalistes, que par un intérêt algérien proprement dit. En effet, ce que les Algériens, du moins une partie considérable d'entre eux, reprochent à l'arabisation et à ses fervents partisans, c'est son refus d'admettre la réalité sociolinguistique du pays et son désir d'imposer la langue arabe au détriment des langues maternelles : l'arabe algérien et le tamazight d'une part, et la langue française qui reste, malgré tout, bien ancrée en Algérie. Toutes les réformes scolaires qui suivirent furent conduites par un lobby arabophone affichant une animosité particulière à l'égard de la langue française et visaient, au mépris des considérations pédagogiques, davantage à reléguer la langue française à une position périphérique que de parfaire le niveau d'éducation et le rehausser aux normes internationales.

3 Paysage linguistique et état actuel du français

La situation linguistique en Algérie a été, depuis la mise en place de la politique d'arabisation, caractérisée par - pour emprunter l'expression à Dourari (2007) - « un brouillage de repère ». A ce titre, l'Algérie et les Algériens vivent une insécurité linguistique alarmante due à la cohabitation conflictuelle de plusieurs langues :

- L'arabe dialectal - avec ses composants phénicien, arabe et berbère - parlé par la majorité des Algériens et dont l'usage remonte au 13^{ème} siècle.
- L'arabe classique, langue du Coran et de l'islam enseigné à l'école, présente dans les médias et affectée à des usages sacrés.
- Le tamazight, avec ses différentes variations linguistiques, parlé par une minorité ethnique (reconnue langue nationale à partir de 2002)
- Le français, langue de partage, présent dans le parler algérien et enseigné à l'école comme langue étrangère dès la deuxième année primaire.

¹ Source: <http://www.tfq.ulaval.ca/axl/afrique/algerie-2histoire.htm>:

Dès un âge précoce, l'Algérien est confronté à une ou plusieurs de ces langues. Toutes les recherches à ce sujet confirment l'absence d'une zone monolingue dans ce pays. Cette situation un peu complexe est bien résumée par K. Taleb Ibrahim (1995 : 22) :

« Les locuteurs Algériens vivent et évoluent dans une société multilingue où les langues parlées, écrites, utilisées ... vivent une cohabitation difficile, marquée par le rapport de compétition et de conflit qui lie les deux normes dominantes (l'une par la constitutionnalité de son statut officiel, l'autre étrangère mais légitimée par sa prééminence dans la vie économique) d'une part, et d'autre part par la constante et têtue stigmatisation des parlers populaires).»

Ce malaise linguistique est vécu à partir de la première année préparatoire où l'enfant confronte sa langue maternelle à celle de l'école (l'arabe classique). L'introduction du français, une année plus tard, aggrave ce sentiment. Au lieu de bâtir l'acquisition de ces langues sur la langue maternelle, l'école algérienne, à contre-nature, essaye de la lui confisquer. Le résultat ne peut être que dramatique non seulement pour l'arabe, le tamazight mais aussi les langues étrangères. Devant cette situation linguistique, examinons de près l'état actuel de la langue française et ses perspectives futures.

Le français s'est beaucoup plus implanté qu'il ne l'avait fait durant l'ère coloniale. Un grand nombre d'institutions administratives, notamment celles des secteurs économiques et bancaires continuent à fonctionner en langue française. Le français est aussi omniprésent dans l'environnement et le quotidien des Algériens. 75% des journaux édités au pays sont d'expression française reflétant, ainsi, l'importance du public visé (Goumada, 1999 : 56). Cette situation ambivalente que vit la langue française en Algérie est bien décrite par Sebaa (2002 : 85):

« Sans être la langue officielle, la langue française véhicule l'officialité. Sans être la langue d'enseignement, elle reste la langue de transmission du savoir. Sans être la langue identitaire, elle continue à façonner l'imaginaire culturel collectif de différentes formes et par différents canaux. Et sans être la langue d'université, elle est la langue de l'université. Dans la quasi-totalité des structures officielles de gestion, d'administration et de recherche, le travail s'effectue encore essentiellement en langue française. »

L'Algérie est le plus grand pays francophone après la France qui ne fait pas ...encore... partie de la Francophonie.

4 Chronologie des réformes scolaires et politique monolingue

La politique d'arabisation lancée en 1963 ne pouvait réussir, selon les dirigeants de l'époque, sans l'implication de l'école. Pour cela il fallait un ministre de l'éducation nationale convaincu pour pouvoir mener à terme les réformes relatives à cette politique. Sous l'influence de l'idéologie arabo-islamiste des *Oulémas* des années 30, Ahmed Taleb Ibrahim était l'homme qu'il fallait. Vite, il s'est empressé d'établir un plan d'action avec un échéancier que ses prédécesseurs ont appliqué à la lettre. Ce qui suit est un aperçu chronologique de ses réformes :

- 1963 : Introduction de l'enseignement de la langue arabe à raison de 10h / semaine contre 30h pour le français
- 1964 : Arabisation totale du Cours Préparatoire 1 (recrutement de 1000 instituteurs égyptiens)
- 1967 : Arabisation totale du Cours Préparatoire 2
- 1972 : Création des sections / classes dites « arabisées » où les enseignements sont tous dispensés en

langue arabe en plus des classes bilingues où le français reste la langue d'enseignement.

- 1976 : Lancement de la refonte du système éducatif qui instaure 'l'école fondamentale', beaucoup plus connue ironiquement dans le milieu intellectuel sous le nom de '*l'école fawdha mentale*', c.-à-d., 'désordre mental', l'abolition des écoles privées, et le changement de statut de la langue française, de langue seconde à langue étrangère (Ordonnance 76-35 du 16.04.76). Durant cette même année nous assistâmes à la création de 10 collèges d'enseignement général et 5 lycées entièrement arabisés. Ces mesures furent renforcées par la constitution de 1976 qui proclama la langue arabe comme langue nationale et officielle :

« Article 3: L'arabe est la langue nationale et officielle. L'Etat œuvre à généraliser l'utilisation de la langue nationale au plan officiel. »

- 1981 : Installation du Haut Conseil de la Langue Nationale chargé du suivi et du contrôle de l'arabisation.

-1989 : Arabisation totale de l'enseignement primaire et secondaire. Le français, en lui substituant l'anglais comme langue optionnelle, devient une discipline à l'instar des autres : « L'enseignement, l'éducation et la formation dans tous les secteurs, dans tous les cycles et dans toutes les spécialités sont dispensés en langue arabe, sous réserve des modalités d'enseignement des langues étrangères. » Article 15, loi 91-05 du 16 Janvier 1991.

Une des conséquences de cette réforme, et reconnue même par les gens au pouvoir, fut l'extrémisme religieux dont les liens entretenus avec la politique d'arabisation étaient très étroits. Ces liens discréditèrent non seulement cette politique, mais – pire - engendrèrent la décennie noire des années 90. Les enseignants arabisants ont toujours propagé, par leurs discours pseudo-religieux, l'intégrisme et l'intolérance. Il faut dire que la politique d'arabisation ne visait pas l'enseignement de la langue arabe, encore moins sa diffusion, mais plutôt la diffusion d'une idéologie conservatrice (Dourari, 2004). Dans ce sillage, la pédagogie a été, en effet, mise au service de cette idéologie.

Le taux d'échec scolaire, pour sa part, a atteint des proportions énormes : 64% des élèves quittèrent les collèges sans l'obtention du Brevet d'Enseignement Fondamental qui consacre les 9 premières années d'étude. Outre ces déboires, nous pouvons résumer les conséquences de la politique linguistique d'arabisation en deux points majeurs :

- Une crise identitaire linguistique vécue par toute une génération qui n'arrive plus à se situer (l'arabe classique n'étant pas leur langue maternelle, et le français est beaucoup plus qu'une langue étrangère ou même seconde tel que statutairement défini par la législation algérienne).

- Une incompétence dans la maîtrise des deux langues (arabe classique et français)

LES ALGERIENS, DES «ANALPHABETES TRILINGUES» SELON LES DIPLOMATES AMERICAINS, titre le journal quotidien d'EL Watan en date du 07.09.2011 (Information Wikileaks) : « L'Algérie traverse une crise de langue unique dans le monde arabe. » L'ancien ambassadeur Américain, David Pearce, décrit dans un câble datant du 16 octobre 2008, avec stupéfaction, l'indigence linguistique des Algériens. «Le groupe 20-40 ans ... parlent un mélange confus de langue française, arabe et berbère ... 'inutile'. Il ne peuvent se faire comprendre par n'importe qui, sauf par eux-mêmes », souligne-t-il.²

Pour remédier à cette situation, l'ambassadeur écrit à

² Pour le texte original en anglais "TRILINGUAL ILLITERATES: ALGERIA'S LANGUAGE CRISIS", il y'a lieu de consulter le site suivant: <http://www.cablegatesearch.net/cable.php?id=08ALGIERS1121>

Washington que l'Algérie a besoin d'un « plan Marshall » pour la langue anglaise. Dans la mesure où le français fait indéniablement partie de l'identité algérienne, estime-t-il, l'Algérie a besoin d'une langue « neutre ».

Autres exemples- tirés d'un article d'El Waten du 12.09.2011³- de cette incompetence linguistique :

« Veuillez me corriger la note du module que j'ai 10. Merci » (Etudiant universitaire)

« J'ai grand honte certes d'avancer vos son excellence le breuvage humanité de l'entreprise le ... ce diriger sur le travail en qualité d'une assistante comptabilité. Agi de 20, déplumée en assistance comptabilité et certificat de maîtrise professionnel ayant un informatique. je serai d'attend renvoi de plus proche temps.» (Extrait d'une demande d'emploi reçue au niveau d'un bureau d'études.)

« Les originalités de la civilisation grecque : les grecques sont d'origine berbère sont des juifs sont venus après les phéniciens qui ont des syriens et des gordaniens et surtout des libanais ». (Réponse écrite d'un étudiant en 3ème année universitaire sur la question de l'apport de l'originalité de la civilisation grecque)

Nous sommes, comme l'écrivent les auteurs de cet article, sans pour autant porter atteinte à Roland Barthes, pas loin du « degré zéro de l'écriture ». Avec toute réserve, l'Algérie est parmi les rares pays au monde où les universitaires sont, une fois le diplôme obtenu, obligés, aux fins de compétitivité dans le monde du travail, de suivre des formations payantes pour parfaire leurs connaissances dans les domaines de leurs spécialités.

5 Les nouvelles réformes et la tendance plurilingue

Il fallait attendre l'élection d'Abdelaziz BOUTEFLIKA, en avril 1999, à la tête de l'Etat, pour voir un changement d'attitude à l'égard de la politique linguistique adoptée jusque là par l'Algérie. En bilingue parfait, le Président n'hésite pas à faire recours à la langue française selon le contexte. Il dira lors d'une visite à l'université de Batna que le clivage entre l'arabe et le français doit être brisé pour permettre au pays de passer à la modernité. Il affirma que l'Algérie est restée trop longtemps confinée dans une autarcie linguistique qui a pris en otage l'école. Il reconnut même en 2002 lors du IX sommet de la Francophonie à Beyrouth le rôle positif que pourrait jouer la langue française dans le développement du pays et l'épanouissement de sa jeunesse : « L'Algérie a conscience que l'usage de la langue française permet à nos jeunes d'élargir leur horizon et de participer à l'évolution du monde moderne. » Il confirma en cette occasion que :

« L'Algérie est un pays qui n'appartient pas à la Francophonie mais nous n'avons aucune raison d'avoir une attitude figée vis-à-vis de la langue française qui nous a tant appris et qui nous a, en tout cas, ouvert la fenêtre de la culture française » (in Cherrad-Bencherfa et Derradji, 2004: 168).

Ce discours au-delà de son importance politique, redonna légitimité à la langue française et lança de nouvelles réformes où l'accent était mis sur la revalorisation des langues étrangères. Dans cette optique, nous constaterons le retour en force des écoles privées (jadis interdites) dispensant des

³ Pour une version complète de cet article, cf.

http://www.elwatan.com/contributions/l-ecole-algerienne-forme-des-universitaires-presque-illettres-1ere-partie-12-09-2011-139435_120.php

cours bilingues (arabe/ français), mais où l'importance de la langue de Molière est mise en exergue par son utilisation fréquente comme moyen de communication entre l'administration scolaire, enseignants inclus, et l'élève. En 2003, une nouvelle réforme fut lancée. Le français, toujours considéré comme langue étrangère, est désormais introduit à partir de la deuxième au lieu de la quatrième année primaire. Dans le cycle universitaire qui reste relativement géré en français surtout dans les disciplines techniques et scientifiques, et après un taux d'échec de 70% en première année dû au fait que les étudiants arrivèrent avec une formation arabophone pour poursuivre des études en langue française, le ministère concerné lança, en janvier 2008, avec la collaboration du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France à Alger, un programme pédagogique visant à dispenser des cours de langue française à toute la communauté universitaire. Ainsi, 27 centres d'enseignement intensifs des langues furent ouverts. Toujours dans le même secteur et dans la même année, nous assistâmes au lancement d'un autre projet « Appui à l'amélioration de la qualité de la formation initiale et continue des enseignants de français en Algérie ». Ce projet a permis de dispenser 2400 heures de formation en France et en Algérie, 810 journées/homme de formation, et de tenir 70 séminaires de formation avec l'aide d'opérateurs français et algériens : le Centre international d'Etudes Pédagogiques de Sèvres, le Centre de Linguistique Appliquée de Besançon, l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres de Créteil, ID2S et E2ID.

Par ailleurs, 50 bénéficiaires directs - dont 200 personnes-ressources - issus des trois Ecoles Normales Supérieures (ENS), de l'Université de la Formation Continue (UFC) et de l'Inspection Générale du Ministère de l'Education Nationale (MEN) ont été impliqués dans des formations sur la didactique du Français Langue Etrangère, la Formation ouverte et à distance (FOAD), l'Ingénierie de formation et la Recherche. Dans ce même cadre, un laboratoire national de recherche en didactique du français langue étrangère en contexte plurilingue a été tenu à l'Université de Ouargla, ainsi que la révision des curricula de formation au sein des départements de français des ENS.

Concernant la formation continue, une nouvelle cartographie des besoins a été réalisée et un module pilote sur l'évaluation élaboré. Le projet a également renforcé la gestion de la documentation et des ressources didactique du français notamment celle des ressources numériques et contribué à la mise en place d'un dispositif FOAD au sein des ENS. Cette opération a touché 1900 élèves-enseignants des départements de français et 45 000 enseignants en s'appuyant sur différents outils : une plateforme de formation en ligne www.ufc.fle.dz et une mallette pédagogique interactive CléFle.⁴

Malgré tous les efforts consentis, le français reste, et c'est là son talon d'Achille en Algérie, victime du passé colonial de ses terres ancestrales, un passé que les fervents de l'arabisation ne cessent d'exploiter pour justifier leurs positions hostiles à l'égard de cette langue. Profitant de la demande du nouveau ministre de l'éducation nationale d'évaluer les réformes de 2003, ils reviennent ces jours-ci – février 2013 - à la charge pour remettre en question l'introduction de la langue française à partir de la deuxième année scolaire.

6 Conclusion

Après 50 ans d'indépendance, le français en Algérie se porte toujours bien, et il est temps de parler d'un français algérien, sinon maghrébin avec ses spécificités sociolinguistiques Le français reste,

⁴ Chiffres tirés de la mallette pédagogique Cléfle élaborée conjointement par l'Université de la Formation Continue et le Service de Coopération et d'Action Culturelle de L'ambassade de France à Alger.

pour les Algériens, un butin de guerre que nous avons, n'en déplaise à certains, non seulement approprié, mais aussi nationalisé, si ce n'est à travers des textes réglementaires, au moins à travers un usage au quotidien. Les calculs politico-idéologiques ont fait d'un atout linguistique - le plurilinguisme - un moyen de contrôle et de dominance du pays. L'Algérie et son peuple pouvaient - et la possibilité nous en est toujours offerte - aller de l'avant en profitant de cette richesse linguistique qu'est le plurilinguisme. Hélas, les tendances politiques et les considérations idéologiques partisans restent un obstacle majeur pour les Algériens. Ils les empêchent, à contre-nature, de vivre en paix avec les langues dans lesquelles ils ont grandi. Le slogan, cher aux présidents de l'Algérie des années 60 et 70: « Une seule nation, une seule langue, et un seul parti » est toujours en vigueur. Ces présidents sont morts, mais leur débâcle politico-linguistique est toujours là, menaçant notre unité nationale et hypothéquant notre avenir. Que ceux qui nous gouvernent aujourd'hui sachent que le modernisme et sa tendance monolingue vivent leurs dernières heures, laissant place à une ère nouvelle, postmoderniste où le plurilinguisme devient un atout majeur pour l'intégration de toute nation dans le nouvel ordre mondial. Le chef d'état actuel semble être conscient de ce fait. L'Algérie avec ses dispositions linguistiques ne doit pas fournir beaucoup d'efforts, car, le plurilinguisme, elle le vit au quotidien. Tout ce que nous devons faire, c'est de l'assumer politiquement. Il n'est pas ici question de reléguer l'arabe classique dans une position périphérique, elle reste notre langue, mais au moins mettre fin à son hégémonie en repositionnant les autres langues dans le même rang, avec un statut de *primus inter paras* pour l'arabe classique. Ce n'est que de cette manière, au risque de lendemains amers, que nous pouvons nous réconcilier avec nous-mêmes, avec notre histoire, et préparer l'avenir avec optimisme. En dehors de cette solution, il n'y a que chaos et ignorance. A l'exception des Arabes lors de la conquête arabo-musulmane, aucune autre nation, pas même les Ottomans ou les Français, n'ont montré une volonté politique réelle d'éradiquer l'analphabétisme et de promouvoir les langues dans cette pauvre Algérie. Nous sommes restés longtemps, trop longtemps, dans l'ignorance.

Références

- Cherrad- Bencherfa Y. & Derradji Y. (2004), «La politique linguistique en Algérie». *Revue d'aménagement linguistique*, no 107, 145-170.
- Dourari A. (2004), *Crise de langues et crise d'identité*, Alger : Editions Casbah
- Dourari A. (2007), « L'Algérien ne maîtrise aucune langue » *Le Soir d'Algérie*, le 19.08.2007
- Grandguillaume G. (2004), « La francophonie en Algérie » *Hermès 40*, Paris : CNRS Editions, 75-78
- Goumaïda L. (1999), « Compétence socioculturelle: problèmes épistémologiques et didactiques (le cas de l'Algérie) », *Sciences du langage*, Paul- Valéry Montpellier III, 54-61
- Maougal M.L. (2001), « « intercourse » et échanges linguistiques en Algérie »: *Mondialisation et enjeux linguistiques*, Alger: CREAD, 33-48
- Sebaa R. (2002) *L'Algérie et la langue française : L'altérité partagée*, Oran : Dar El Gharb.
- Taleb Ibrahim K. (1995), *Les Algériens et leurs langues*, Alger: Editions El Hikma.